

## **NOUVEAU COUAC DANS LA GESTION ÉPIDÉMIQUE**

Le 12 février 2021, les médecins généralistes apprennent qu'ils vont pouvoir vacciner leurs patients de 50 à 64 ans à haut risque dans leurs cabinets, à partir du 25 février.

Le 1<sup>er</sup> mars, ils découvrent au 20h de France 2, que la vaccination est élargie aux 65/75 ans à haut risque. Le lendemain à 17h30, un mail de la DGS les informe que tous les patients de plus de 75 ans sont aussi concernés. Le 5 mars 2021 un décret est publié pour que les pharmaciens, sages-femmes et infirmiers puissent également vacciner. L'objectif affiché étant d'accélérer la campagne vaccinale.

Ce dimanche 7 mars, à 22h05, nous recevons un mail de la DGS nous informant que nous ne pourrions pas commander nos doses la semaine du 8 mars 2021. Nous ne pourrions donc pas vacciner nos patients programmés la semaine du 15 mars 2021. En effet, la commande ne sera ouverte que pour les besoins propres des officines, le nombre de doses livrées par AstraZeneca étant insuffisantes pour livrer médecins et pharmaciens.

Que va-t-on dire à nos patients programmés pour la semaine du 15 mars ? Qu'ils ne pourront pas se faire vacciner ? Qu'on devra les reporter à plus tard ? Mais aurons-nous les doses pour les reporter à plus tard ?

Quel respect la DGS a pour les heures que nous avons passées, en plus de nos journées de consultation, à contacter les patients, organiser nos plannings et nos cabinets pour gérer le flux de patients, leur surveillance et les consultations habituelles ?

Quel respect a-t-elle pour les patients qui s'imaginent depuis quelques jours que leur première dose aura lieu cette semaine-là et que nous allons devoir annuler ?

Qu'en est-il de ces 75% de stocks de doses d'AstraZeneca qui n'auraient pas fait l'objet d'injections ? Où sont-ils ? Pourquoi ne nous sont-ils pas livrés pour justement permettre la montée en puissance de la campagne vaccinale ?

Est-ce dû à un manque de doses disponibles dans les stocks ?

Ou, tout cela, n'est-il prétexte qu'à tenter de masquer le fait que, par cette note de la DGS, et pour la première fois en France, le pharmacien, devient prescripteur et administrateur ? Privilège réservé aux seuls vétérinaires jusqu'à présent...

La campagne vaccinale ne va donc pas, comme nous le pensions, s'accélérer avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé à nos côtés ! Mais elle va stagner, voir ralentir en perdant les patients avec les annulations et reprogrammations incertaines de leur vaccination.

OUI pour que nos amis pharmaciens, sages-femmes et infirmiers nous aident dans cette campagne vaccinale !

NON pour que cela déprogramme les patients déjà prévus en cabinets !

### **Contacts presse**

Emanuel Loeb

Président Jeunes Médecins

president@jeunesmedecins.fr

06 50 93 64 60